

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2014

---

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Retiré

## **SOUS-AMENDEMENT**

N ° CE164

présenté par

Mme de La Raudière

à l'amendement n° CE|145 de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### **ARTICLE PREMIER**

A la deuxième phrase de l'alinéa 20, après le mot :

« être »,

insérer le mot :

« sensiblement ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Même motif que le sous amendement précédent.